

Avis public

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE



230, rue du Père-Rhéaume
Neuville (Québec) G0A 2R0
Tél. : 418 876-2280
Télec. : 418 876-3349
mun@ville.neuville.qc.ca

DÉPÔT DU RAPPORT DE RÉTROACTION

PROJET DE RÈGLEMENT 104.32 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 104 AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS SUR LES PROJETS RÉSIDENTIELS INTÉGRÉS DANS LA ZONE RA/A-9

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière de la susdite municipalité ;

QUE lors de la séance ordinaire du conseil du 18 janvier 2021, sera déposé et présenté le rapport de rétroaction de la démarche de participation publique relative au projet de règlement 104.32 ;

QUE le projet de règlement 104.32 visant à modifier le règlement de zonage numéro 104 a pour objet d'ajouter des dispositions sur les projets résidentiels intégrés dans la zone résidentielle de faible densité en milieu agricole Ra/a-9 ;

QU'il est possible, pour les personnes intéressées, de transmettre leurs commentaires ou observations par courriel à l'adresse suivante : mun@ville.neuville.qc.ca ou de déposer un écrit dans la boîte courrier située à l'entrée de l'hôtel de ville, 230 rue du Père-Rhéaume **au plus tard le lundi 21 décembre 2020 à 12 h** ;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au www.ville.neuville.qc.ca.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 8^e jour du mois de décembre 2020

Lisa Kennedy
Directrice générale et greffière